



Pouvoir et opposition toujours divisés au sujet des itinéraires des manifestations

C'est toujours la mésentente entre le pouvoir et l'opposition quant aux itinéraires des manifestations que prévoit organiser la coalition des 14 partis les 09 et 12 Mai prochains. Si ces marches sont autorisées, la question des itinéraires demeure en effet un sujet de préoccupation.

Par un courrier en date du 04 Mai dernier, le Ministre Payadowa Boukpassi en charge de l'administration territoriale, après avoir déploré la persistance de la coalition de l'opposition à vouloir toujours manifester pour des sujets qui sont en cours de discussions au sein du dialogue politique inter-togolais, a de nouveau au nom du Gouvernement, signifié à la coalition que les marches suivant les anciens itinéraires ne sont toujours pas acceptées.

« Le gouvernement enregistre toujours des plaintes des riverains, des voies que vos manifestants empruntent au cours des marches, plaintes liées à la gêne que causent vos manifestations qui se déroulent depuis plus de sept (07) mois », a expliqué le Ministre dans son courrier qui recommande de nouveaux itinéraires à la coalition en ce qui concerne la ville de Lomé ; lesquels itinéraires se

concentrent dans les quartiers Bè, Akodésséwa et Anfamé.

Pour les localités de l'intérieur du pays, les représentants de l'opposition sont priés de se mettre en rapport avec les préfets pour déterminer les nouveaux itinéraires pour les marches projetées. Le Gouvernement a par ailleurs rappelé l'interdiction des manifestations dans les villes de Sokodé, Bafilo et Mango de même que sur les routes nationales.

L'opposition va-t-elle se plier aux recommandations du Gouvernement ou tenter encore une fois de maintenir ses itinéraires initiaux en estimant qu' « *à quoi servirait des manifestations si elles ne gênent un temps soit peu le déroulement normal de la vie économique et sociale* », comme l'indiquait il y a quelques jours la coordinatrice de la coalition Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson ?

Le bras de fer entre le pouvoir et l'opposition au sujet des itinéraires s'était soldé lors des dernières tentatives de manifestations par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre notamment dans les rues de Lomé. Va-t-on assister cette semaine au même scénario ? La question reste posée.

Il faut rappeler que les exigences de la Coalition de l'opposition n'ont pas varié à savoir le retour à la Constitution originelle de 1992, le droit de vote de la diaspora, la révision du cadre électoral, les réformes institutionnelles et la libération des prisonniers politiques entre autres.

Cris DADA